



La Lettre du PLAIDOYER

INFORMER pour SAVOIR et AGIR

Lettre n° 9 Mai/Juin/Juillet 2016

Très chères amies,

Notre nouvelle Area Directrice, Nicole, a désiré reconduire la "Lettre du Plaidoyer" pour le Biennium 2016-2018. Annie Becquer et moi-même avons accepté de poursuivre cette aventure et voici donc la 9ème Lettre du Plaidoyer. Merci Nicole pour ta confiance.

Les vacances étant propices à la lecture, je vous fais parvenir deux dossiers "consistants" et importants pour notre activité Plaidoyer: l'un étant un projet de loi "EGALITE ET CITOYENNETE" adopté le 6 Juillet à l'Assemblée Nationale et l'autre de 36 pages... -mais ne vous découragez pas il est fort instructif!- c'est un Avis sur les VIOLENCES CONTRE LES FEMMES ET LES FEMINICIDES de la Commission Nationale des Droits de l'Homme. Annie Becquer et Geneviève Sauve, toujours très attentives, me l'on fait parvenir toutes les deux. Ce dernier dossier contre les violences va vous faire penser aux prochaines manifestations du 25 Novembre puisque la campagne ZONTA DIT NON a été reconduite à la Convention de Nice.

Vous trouverez également quelques articles et comme d'habitude je vous ai mis le début des documents et en cliquant sur le lien qui est à la suite, vous pouvez accéder à l'article dans sa totalité.

Merci à Annie, Geneviève et Yvalda pour les documents envoyés.

Bon été et bonnes vacances à toutes

Très amicalement,

Annie Meiniel



Communiqué de presse du 6 juillet 2016

**Adoption à l'Assemblée nationale du projet de loi EGALITE ET CITOYENNETE :
une étape majeure pour renforcer dans la durée la lutte contre le sexisme
et le Haut Conseil à l'Égalité**

Le HCE salue l'adoption aujourd'hui à l'Assemblée nationale du projet de loi Egalité et Citoyenneté. Ce texte de progrès s'inscrit dans l'intensification de l'action pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, observée ces dernières années en France.

Le 8 mars 2016, le Président de la République soulignait que « *le Haut Conseil à l'Égalité a, en très peu de temps, fait la démonstration de son utilité, de sa force, et également de sa qualité en termes d'avis et de recommandations* ». Il appelait alors à une « *consécration par la loi* » pour que « *cette institution perdure au-delà des majorités, des alternances, des Présidents de la République, ou des Présidentes de la République* ». Depuis, la Ministre chargée des droits des femmes a réaffirmé son actif soutien au renforcement d'une instance ayant joué un rôle moteur, depuis 3 ans, dans les avancées enregistrées sur le terrain des droits des femmes et de l'égalité : reconnaissance et lutte contre le harcèlement sexiste dans les transports, garantie de l'effectivité du droit à l'avortement, meilleure prise en compte des inégalités rencontrées par les femmes des quartiers populaires et des territoires ruraux, reconnaissance de la prostitution en tant que violence faites aux femmes, émergence du concept d'éga-conditionnalité pour développer le conditionnement des financements publics à des critères d'égalité,

<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/hce/actualites-128/article/projet-de-loi-egalite-citoyennete>

JORF n°0131 du 7 juin 2016
texte n° 45

Avis sur les violences contre les femmes et les féminicides

NOR: CDHX1614541V
ELI: Non disponible

(Assemblée plénière - 26 mai 2016 - adoption à l'unanimité)

1. Le 31 janvier 2016, le Président de la République accordait une remise de peine gracieuse, à Jacqueline Sauvage, condamnée par la cour d'assises de Blois en décembre 2015, à dix ans de réclusion criminelle, pour le meurtre de son mari, violent et incestueux. Quelques jours plus tard, le 5 février 2016, la cour d'assises de Grenoble condamnait Bernadette Dimet à cinq ans de prison avec sursis pour avoir tué son mari violent qui l'avait battue et humiliée pendant 40 ans. Ces affaires judiciaires tragiques ont relancé en France le débat public autour de la question des violences faites aux femmes et ont rappelé que les violences de genre constituent une question politique importante

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032644413>

144 morts violentes au sein des couples en 2015 en France

Un total de 144 personnes (122 femmes et 22 hommes) sont décédées, victimes de leurs conjoints, compagnons ou "ex" en 2015 en France, une de plus que l'année précédente, selon des chiffres du ministère de l'Intérieur rendus publics mercredi.

En moyenne, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son compagnon", ont souligné dans un communiqué commun les ministres Bernard Cazeneuve (Intérieur) et Laurence Rossignol (Familles, Enfance et Droits des Femmes).

Ces chiffres publiés il y a un an faisaient état de 118 femmes et 25 hommes victimes en 2014.

http://www.linternaute.com/actualite/depeche/afp/17/1619169/144_morts_violentes_au_sein_des_couples_en_2015_en_france.shtml?een=a107756a034cdaa296bed930446a0226&utm_source=greenarrow&utm_medium=mail&utm_campaign=ml475_baissedimpots

Lisa Azuelos : "Il faut réapprendre à faire l'amour entre hommes et femmes"

Lisa Azuelos est la réalisatrice saluée à qui l'on doit "LOL" et "Comme t'y es belle". Elle est aussi la féministe engagée derrière la tendance "Free the Nipple" et l'association "Ensemble contre la gynophobie". A Cannes, elle nous a parlé de ce nouveau mot et de son engagement contre toutes les violences faites aux femmes.

*"J'ai créé le mot gynophobie pour qu'on puisse se battre contre le sexisme." Gyno, c'est femme en grec, phobie, c'est la peur et la haine. [Lisa Azuelos](#), réalisatrice de *LOL*, a lancé le 8 mars son association, accompagnée d'un mot jusque-là inexistant pour qualifier toutes les violences faites aux femmes. Avec **Ensemble contre la gynophobie**, la cinéaste féministe espère que l'on pourra bientôt être jugé pour gynophobie, comme on peut être attaqué en justice pour homophobie ou racisme. Elle nous explique son combat.*

http://www.journaldesfemmes.com/societe/combats-de-femmes/1579976-lisa-azuelos-gynophobie/?een=a107756a034cdaa296bed930446a0226&utm_source=greenarrow&utm_medium=mail&utm_campaign=ml85_alexandralamyal

Sexualité : les ados trop peu ou mal informés

Les stéréotypes et violences sexistes sont toujours très présents chez les adolescents français. Un récent rapport pointe notamment le manque de cours d'Education sexuelle.

Les cours d'[éducation](#) sexuelle à l'école sont inégaux et parcellaires. C'est le constat qu'a fait le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) dans un [rapport](#) qui vient d'être remis à Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, et à Laurence Rossignol, ministre des Familles. La loi du 4 juillet 2001 prévoit pourtant que les élèves du CP à la terminale aient au moins trois séances annuelles d'éducation sexuelle.

http://www.journaldesfemmes.com/maman/ado/1583715-education-sexuelle-ecole-rapport-hce/?een=a107756a034cdaa296bed930446a0226&utm_source=greenarrow&utm_medium=mail&utm_campaign=ml85_40coiffuresdet

Le tiers payant étendu aux femmes enceintes et aux personnes en ALD

A partir du 1er juillet les femmes enceintes et les personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD) n'auront plus à avancer les frais lors des consultations médicales.

Lorsque vous allez chez le médecin, vous le réglez immédiatement. A compter du 1^{er} juillet, les professionnels de santé pourront proposer aux femmes enceintes et aux personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD) de ne pas avancer d'argent grâce à un dispositif modernisé et simplifié.

http://sante.journaldesfemmes.com/magazine/1588240-tiers-payant-femmes-enceintes-ald/?een=a107756a034cdaa296bed930446a0226&utm_source=greenarrow&utm_medium=mail&utm_campaign=ml81_cesstarsquichan

ECONOMIE, POLITIQUE, SPORT... CES FRANÇAISES QUI PRENNENT LE POUVOIR



Découvrez à travers notre diaporama les portraits de 10 Françaises modernes qui dépoussièrent les hautes sphères du pouvoir.

Une femme à la tête du Trésor ! De mémoire de fonctionnaire, on n'avait jamais vu ça. Jeudi 30 juin, Odile Renaud-Basso prend ses fonctions à la tête de la plus importante direction de Bercy. Une consécration pour cette énarque de 51 ans qui n'est toutefois pas une totale inconnue dans les hautes institutions françaises.

<http://www.capital.fr/a-la-une/diaporamas/economie-politique-sport-ces-francaises-qui-prennent-le-pouvoir#>

Benoîte Groult, militante infatigable de la cause des femmes, est morte à l'âge de 96 ans

La romancière et féministe Benoîte Groult est morte à l'âge de 96 ans, lundi 20 juin, à Hyères (Var) où elle résidait, a annoncé mardi sa famille, confirmant une information de [Var matin](#). *"Elle est morte dans son sommeil comme elle l'a voulu, sans souffrir"*, a indiqué sa fille, Blandine de Caunes. François Hollande a salué, dans un communiqué, la mémoire de l'écrivaine, *"belle et grande figure du féminisme"* et *"éveilleuse de consciences"*.

Benoîte Groult a été la première à dénoncer publiquement les mutilations génitales féminines dans son livre *Ainsi soit-elle*, publié en 1975. Cette femme, qui s'est battue contre l'excision, pour le droit à l'avortement ou plus récemment le droit à mourir dans la dignité, était reconnue comme l'une des fondatrices du féminisme moderne.

http://mobile.francetvinfo.fr/culture/la-romanciere-et-feministe-benoite-groult-est-morte-a-96-ans_1510195.html

A L'ETRANGER

Pologne : les droits et la santé des femmes à nouveau pris en otage

13 avril 2016

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes exprime sa vive préoccupation devant le projet de loi du Gouvernement polonais visant à restreindre drastiquement les droits sexuels et reproductifs des femmes.

Le droit à l'avortement des femmes polonaises avait déjà été strictement réduit en 1993. Les femmes ne pouvaient y avoir recours qu'en cas de péril pour la santé ou la vie de la mère, de malformation grave et lorsque la grossesse résultait d'un viol ou d'un inceste. Le dispositif pénal prévoit un emprisonnement de 2 ans pour les médecins et les femmes recourant à l'IVG hors de ces cas. Cette loi a déjà contraint nombre de femmes à se rendre à l'étranger pour y pratiquer une IVG, ou en revenir aux méthodes archaïques que trop de femmes continuent de connaître dans le monde : les aiguilles à tricoter ou le cintre, devenu le symbole des manifestantes polonaises, avec de lourdes conséquences sur la santé des femmes, voire au prix de leur vie. Nul ne peut les ignorer.

Le projet de loi actuel envisage d'interdire presque totalement l'accès des femmes à l'IVG, un avortement ne pourrait être effectué que pour préserver la vie de la mère. Les sanctions pénales seraient encore alourdies : 5 ans d'emprisonnement. Par ailleurs, la pilule d'urgence serait interdite, comme les tests pré-nataux.

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes réaffirme l'universalité du droit des femmes à disposer librement de leur corps et à maîtriser leur fécondité. Ce droit humain fondamental a été inscrit dans la Convention des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il a été réitéré dans le Programme

d'Action de la Conférence internationale sur la Population et le Développement, la Déclaration et la Plateforme d'Action de la Conférence de Pékin de 1995. Le recul d'un des Etats-membres de l'UE sur ses engagements serait inacceptable. Comme pour l'Espagne en 2014, la solidarité et la mobilisation des défenseur.e.s des droits des femmes dans toute l'Europe, peut aider les femmes et les hommes polonais.es à mettre en échec ce projet liberticide. Des membres du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes participeront à la manifestation organisée le 10 avril.

Le Mexique, ce pays où les femmes sont tuées dans l'indifférence

Depuis des années, le Mexique subit l'horreur : des femmes sont exécutées par milliers et en silence. Un féminicide est en cours sans que personne ne s'en alerte. Le journaliste Humberto Padgett a osé mettre en lumière cette honte nationale, où l'Etat est coupable de laxisme.

L'ombre de **Ciudad Juárez** plane encore sur le Mexique. Cette ville à la frontière américaine est tristement célèbre pour les milliers de femmes qui y ont trouvé la mort, sans raison apparente, il y a dix ans. L'histoire avait provoqué un **scandale planétaire** et depuis, le pays évoque encore fréquemment ce massacre de masse. En 2014, un autre drame machiste entache la nation. Dans l'Etat de Mexico (équivalent à un département en France), entre 2000 et 2009, **plus de 2 000 femmes** ont été tuées en toute impunité avec comme mobile un sexisme toujours plus présent, toujours plus dangereux.

<http://www.journaldesfemmes.com/societe/combats-de-femmes/mexique-feminicide.shtml>

Droits des femmes, avortement, violences : la Turquie fait naufrage

Au début du mois, le président turc Recep Tayyip Erdoğan faisait de la maternité une condition essentielle pour être une femme accomplie. Une nouvelle déclaration polémique qui s'ajoute à de nombreuses autres et apparaît comme une régression inquiétante, alors que la Turquie semble s'enfermer dans ses contradictions.

http://www.journaldesfemmes.com/societe/actu/1583148-femmes-turquie/?een=a107756a034cdaa296bed930446a0226&utm_source=greenarrow&utm_medium=mail&utm_campaign=ml85_georgeclooneyho

ANNEXES

Egalement intéressant (AM)

<http://us11.campaign-archive1.com/?u=3bca8ada76b9893892bb203df&id=1dfcde9e13&e=4dc0b516fe>

change.org,

Une pétition qui me semble justifiée. A vous de choisir si vous souhaitez la signer (AM)



Annulation de l'investiture du député Georges Tron accusé de viols !

https://www.change.org/p/cestrosi-annulation-de-l-investiture-du-d%C3%A9put%C3%A9-georges-tron-accus%C3%A9-de-viols/share?utm_source=action_alert&utm_medium=email&utm_campaign=607697&alert_id=JMHajDgLWf_KlqdmAgrZjf9iJtulCxatmX4PmvLef%2Bgny4gxTnTDc%3D